

De la vague verte de 2020 à celle de 2026

Résumé

En complément de la feuille de route et de la motion "Municipales, travailler dès maintenant pour anticiper les victoires de demain" (avril 2023), cette motion vise à préciser et à rendre opérationnels plusieurs dispositifs à destination des Groupes Locaux, militant-e-s et collectifs qui vont s'impliquer dans les prochaines élections municipales.

La motion se concentre sur le travail sur le bilan des élu-e-s écologistes, qu'elles et ils dirigent des collectivités, participent aux majorités ou siègent dans l'opposition, et sur l'accompagnement pratique des collectifs, militant-e-s et groupes locaux nécessaire en complément du travail de la FEVE et de l'ensemble des instances ou organisations mobilisées sur ces questions (notamment les commissions thématiques).

Exposé des motifs

Les élections municipales de 2020 ont permis la victoire des écologistes, dans des configurations politiques diverses, dans de nombreuses collectivités, de Strasbourg à Bordeaux, d'Auray à Saint-Égrève, de Colombes à St Pierre du Vauvray... Elles ont aussi permis de renforcer la présence des écologistes au sein de majorités comme à Rennes ou Nancy ou dans l'opposition comme à Toulouse ou Saint-Étienne mais aussi dans de nombreuses plus petites communes et intercommunalités.

Le bilan des élu-e-s écologistes est reconnu bien au-delà de notre mouvement. Des transports à l'alimentation, de la petite enfance à la gestion de l'eau, du logement à la biodiversité... les réussites écologistes sont nombreuses et nous pouvons être fier-e-s de nos maires, adjoint-e-s et élu-e-s. Même lorsque le ou la maire n'est pas écologiste, la présence en nombre d'adjoint-e-s, vice-président-e-s... permet d'orienter les politiques municipales et intercommunales vers plus de justice écologique et sociale. Il est donc crucial, pour amener de nouvelles communes dans la transition écologique et aller plus loin pour celles déjà engagées dans cette démarche, de renforcer le nombre et l'action des élu.es écologistes à l'issue des élections municipales de 2026.

Dans l'objectif de multiplier les victoires en 2026, de renforcer le poids de l'écologie et d'entrer dans de nouveaux conseils municipaux et intercommunaux, nous devons nous appuyer sur ces bilans et les visibiliser. Cela permettra, non seulement, de former nos militantes et militants, et notamment les futur-e-s candidates et candidats, mais aussi de créer des vocations, notamment là où nos Groupes Locaux manquent de forces vives. Pour cela notre parti doit non seulement soutenir ses adhérents mais devenir une ressource et un appui pour tous les citoyens écologistes qui hésiteraient à s'engager sur une élection mais qui pourraient être rassurés d'avoir derrière eux une structure solide et solidaire.

Après les victoires dans de nombreuses grandes villes en 2020, nous voulons qu'en 2026 l'écologie s'implante sur tout le territoire, dans les villages, les communes intermédiaires et les villes de banlieues. C'est la condition pour engager la transition écologique à l'échelle du territoire national mais aussi pour mettre en avant un autre modèle pour faire face à l'implantation du Rassemblement National. Nous avons montré que nous avons des réponses sur les sujets régaliens comme la sécurité et une plus-value sur beaucoup d'autres. Nous sommes aujourd'hui convaincu-e-s du fait que l'écologie démocratique et populaire est une solution pour les territoires en déshérence et abandonnés par la République.

D'ores et déjà, le Bureau Exécutif a lancé un questionnaire à l'adresse de tou-te-s ses Membres et ses Soutiens visant à recenser la situation politique dans un maximum de communes et à recenser les besoins en termes d'accompagnement et de formation des équipes qui s'engageront dans les élections municipales. Les premiers résultats seront exposés courant du mois d'octobre 2024.

MOTION

Pour emporter de nouvelles mairies et intercommunalités, renforcer la présence des écologistes dans les différents conseils et entrer dans de nouveaux, Les Écologistes décident de :

- Rappeler l'importance du principe de subsidiarité dans les choix stratégiques : les groupes et militant-e-s locaux sont souverains. Dans le contexte né de la création du nouveau front populaire, les écologistes auront à cœur de créer ou de participer aux dynamiques de rassemblement adaptées à leur territoire, gagnantes pour les écologistes et la gauche, dans le plus grand nombre de communes.
- Rappeler l'importance des régions et départements dans la coordination de ces élections et d'inviter les Groupes et militant-e-s locaux à se coordonner dans leurs choix stratégiques notamment à l'échelle intercommunale et départementale, dans l'objectif d'assurer une présence nombreuse et cohérente dans les conseils communautaires et autres instances intercommunales (syndicats mixtes...) ainsi que de préparer au mieux les élections sénatoriales. Ces deux échelons, régionaux et départementaux, ont, aussi, tout leur rôle dans l'appui, notamment technique et financier, aux différentes dynamiques.
- Poursuivre la mise en place du cycle de formations qui a démarré lors des Journées d'été à Tours, dans un premier temps par des Master-class à destination des adhérent-e-s et futurs candidats et candidates des différentes strates de communes. Organiser un premier temps en présentiel à l'occasion du Conseil fédéral de fin novembre 2024 visant à valoriser l'action des municipalités écologistes et à mobiliser tous les adhérents souhaitant s'impliquer dans les prochaines élections municipales.

Les Écologistes décident de mettre en place un comité de coordination des municipales dont les membres sont proposés par le BE et adoptés par le conseil fédéral. Il devra notamment coordonner les différentes initiatives, mettre en place les outils utiles aux futur.es candidat.es, favoriser les dynamiques d'union de la gauche et des écologistes notamment sur les territoires où le risque RN est grand et mettre en avant les bilans de mandat des communes gérées par les écologistes.

Pour diffuser au-delà des grandes métropoles l'écologie municipale et assurer notre présence dans tous les territoires, Les Écologistes décident :

- D'appuyer et accompagner particulièrement les Groupes Locaux, candidat-e-s et collectifs dans les territoires ruraux, ultra-marins et de banlieues, en lien avec les instances régionales et départementales et les différentes instances nationales pertinentes (GT Ruralité...).
- De mener un travail de coordination et de mobilisation unitaire dans les communes avec un-e maire d'extrême-droite ou risquant de basculer vers l'extrême-droite, avec les forces politiques de gauche, régionalistes et écologistes, ainsi que les forces associatives, syndicales, citoyennes...
- De mobiliser et coordonner les personnes de bonnes volontés, notamment les maires et élu-e-s locales et locaux, disponibles pour se rendre sur les territoires pour partager leur expérience et accompagner les Groupes Locaux, candidat-e-s et collectifs à la fois sur le fond des politiques municipales que sur la forme des campagnes électorales.

L'ensemble de ces dispositions viennent en complément du travail en cours mené par le Bureau Exécutif ainsi que par les Régions, départements et GL et les organisations partenaires (FEVE...).

Unanimité moins 1 blanc